



Lic. Álvaro Colom
Presidente de la República

Casa Presidencial,
6ª Avenida 4-18, Zona 1
Ciudad de Guatemala
Guatemala

Téléfax : (+502) 2221-4423

Genève, le 08-02-2010

Notre réf. 2203-CoT

assassinat de Evelinda Ramirez Reyes, membre du FRENA et du CUC

Monsieur le Président de la République,

Je m'adresse à vous au sujet de l'agression et de l'assassinat de Evelinda Ramirez Reyes, membre du FRENA et du CUC, survenus le 13 janvier 2010. Cette agression a eu lieu alors qu'Evelinda Ramirez Reyes revenait de la capitale, après avoir participé à une série de réunions tenues sur le thème de l'énergie électrique et qui avaient pour objectif de dénoncer les tarifs excessifs et les pratiques abusives perpétrées par DEOCSA-Union Fenosa et de revendiquer une gestion publique de la distribution d'énergie électrique.

Cet assassinat vient s'ajouter à celui de Victor Galvez, lui-même membre du FRENA, qui a été tué le 23 octobre 2009, assassinat qui reste à ce jour impuni.

Le fait que l'agression ait eu lieu alors que les quatre personnes présentes dans le véhicule, toutes membres du FRENA, revenaient de réunions sur Union Fenosa et qu'aucun vol n'ait été commis écarte la probabilité d'un hasard malencontreux et indique qu'il s'agissait d'une attaque ciblant spécifiquement les leaders de l'organisation.

Par conséquent, je vous prie instamment et avec tout le respect qui vous est dû :

- D'ordonner une enquête immédiate et exhaustive sur l'agression armée dont ont été victimes les leaders du FRENA et qui a conduit à la mort de Evelinda Ramirez Reyes et fait deux autres blessés.
- D'émettre immédiatement des mandats d'arrêt à l'encontre des responsables de cette attaque.
- De lever l'état d'urgence dans le département de San Marcos et de ne plus utiliser l'état d'urgence comme réponse aux conflits sociaux, car cela les accentue et restreint les droits constitutionnels de la population à se réunir et à manifester.
- D'effectuer le transfert du dossier de l'assassinat de Evelinda Ramirez Reyes à l'avocat général des droits de l'Homme du Ministère public.
- D'exiger auprès du gouvernement de prendre des mesures immédiates afin de garantir la sécurité des membres du FRENA et en règle générale de toutes les personnes luttant pour la défense de leurs droits.
- De demander au gouvernement d'écouter les revendications exprimées contre Union Fenosa et sa filiale DEOCSA et de favoriser une issue pacifique à cette situation.

Je vous souhaite, Monsieur le Président, de réussir à juguler les violences et exactions qui sévissent dans votre pays, et vous adresse ici mes respectueuses salutations.

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS